

Accord de Paris : les entreprises françaises plus que jamais mobilisées

Publié le 2 juin 2017

Le retrait des Etats-Unis de l'accord de Paris sur le climat est regrettable. Le cap doit être à tout prix maintenu pour lutter contre le changement climatique tout en préservant la compétitivité des entreprises.

Cette décision change la situation et il est difficile d'en cerner toutes les conséquences. En tout état de cause, les processus de coopération enclenchés doivent être poursuivis et développés. Au-delà du désengagement des Etats-Unis au niveau fédéral, la poursuite de l'implication et de l'engagement des entreprises et des acteurs de terrain américains sera indispensable dans la lutte contre le changement climatique.

Les entreprises françaises reprennent à leur compte le message de bienvenue que le président la République a adressé à tous ceux qui voudraient travailler sur des solutions concrètes pour le climat. La France et l'Europe disposent de nombreux atouts, de savoir-faire et de filières d'excellence qui seront précieux dans ce combat.

Pour **Pierre Gattaz, président du Medef** : *« Ne baissons pas les bras. Poursuivons notre engagement en faveur d'un développement durable de notre planète, conciliant respect de l'environnement, bien-être pour nos concitoyens et développement de nos entreprises. La France a tous les atouts pour réussir aux côtés de ceux qui œuvrent en faveur de solutions concrètes pour le climat. »*

Ne baissons pas les bras. Poursuivons notre engagement en faveur d'un développement durable de notre planète, conciliant respect de l'environnement, bien-être pour nos concitoyens et développement de nos entreprises.